

DEROGATION

SAISON : 2020/2021

CLUB:

LIGUE:AUVERGNE RHONE-ALPES

**DEMANDE DE DEROGATION A L'ARTICLE 12
DU STATUT DES EDUCATEURS ET
ENTRAINEURS DU FOOTBALL FEDERAL**

LETTRE DU CLUB

Je soussigné, M. ou Mme.....

Président.e du Club

Numéro d'affiliation FFF

Adresse du club (obligatoire):

.....

Ligue :..... District :.....

Demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 12.3 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football Fédéral pour la division :.....

Cette dérogation permettra à :

titulaire du/des diplômes suivants :

de continuer à assurer l'entraînement et à diriger l'équipe qui évoluera

en :..... lors de la saison 2020/2021.

Fait à, le / ____ / ____ / ____ /

Signature :

Joindre la copie du contrat/ou de la demande de licence de la saison 2019/2020.

Le dossier ainsi constitué est à adresser au plus tard 10 jours avant le début du championnat.

**DEMANDE DE DEROGATION A L'ARTICLE 12
DU STATUT DES EDUCATEURS ET
ENTRAINEURS DU FOOTBALL FEDERAL**

Le présent dossier comprend :

- La lettre du club de demande de dérogation.
- La copie du contrat ou de la demande de licence **de la saison 2019/2020**.

Ligue : **Club** :

- Lettre du club
- Copie contrat ou demande de licence saison 2019/2020

DECISION DE LA COMMISSION REGIONALE COMPETENTE :
(Avis motivé)

A RETOURNER A LA :

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football, 350b, avenue Jean Jaurès, 69007 LYON
Ou par mail à statut-des-educateurs@laurafot.ff.fr

Au plus tard 10 jours avant le début du championnat.